SAVON SUNLIGHT RÉDUIT la fatigue et le travail AUGMENTE la durée de votre linge
SAVONNERIES LEVER FRÈRES, LILLE.

—— *Saint-Sépulcre.* — Dimanche 4 juillet, fête du Sang de N. S. J.-C. Vicaire de semaine, M. Obert, 22, rue Newcomen. Communion générale des jeunes filles des réunions dominicales. A 7 heures, communion des garçons de la première communion de 1909. A l'issue de la grand'messe, procession du Saint Sacrement. A 3 heures, vêpres suivies de la procession du Rosaire et du salut.

—— *Sainte-Elisabeth.* — Solennité de l'Adoration perpétuelle le dimanche 4 juillet. Messes aux mêmes heures que les dimanches ordinaires. A 6 heures, communion des jeunes filles de la réunion dominicale. A 7 heures, communion des membres du Cercle Saint-Eloi. La grand'messe sera chantée par la chorale Saint-Eloi qui interprètera la messe à trois voix de Merlier. Les solistes seront MM. Dutoit et Huyghes. A 3 h., vêpres solennelles. A 6 h., salut avec sermon par le P. Edmond. Procession et *Te Deum*. Les hommes sont priés de porter un flambeau à la procession du T.-S. Sacrement.

—— *Sacré-Cœur.* — Du 4 au 11 juillet, vicaire de semaine M. Bertram. — Dimanche 4 juillet, communion générale des jeunes filles. Après la grand'messe, procession du T.-S. Sacrement. Les saluts de la semaine sont chantés à 6 h. 1/2.

—— *Saint-Joseph.* — Du 4 au 11 juillet, vicaire de semaine, M. l'abbé Milleville.

—— *Saint-Jean-Baptiste.* — Dimanche 4 juillet, à 6 heures, communion générale des jeunes filles. Après la grand'messe, procession du Saint-Sacrement. Du 4 au 11 juillet, vicaire de semaine, M. l'abbé Carpentier.

—— *Saint-François d'Assise.* — Dimanche 4 juillet, à la messe de 7 heures, communion générale des jeunes filles de la 2e section du catéchisme de persévérance; grand'messe à 10 heures avec procession du Saint Sacrement.

HEM

—— L'adoration annuelle du T.-S. Sacrement aura lieu dimanche prochain, en grande solennité.

NOMINATIONS ECCLÉSIASTIQUES. — M. l'abbé Taccoen, vicaire à Estaires, est nommé vicaire à Roubaix, paroisse Saint-Sépulcre. — M. l'abbé Wulveryck, précédemment vicaire à Grand-Fort-Philippe, est nommé vicaire à Estaires.

Communications

ROUBAIX. — Cercle orphéonique « Les XL de Roubaix ». — Il n'y aura pas de répétition dimanche 4 juillet, à cause des fêtes de Roubaix.

Choral Nadaud. — En raison des fêtes de Roubaix, il n'y aura pas de répétition ce soir. Samedi prochain, 10 juillet, répétition importante et obligatoire.

Cœcilia Roubaisienne. — En raison de la retraite aux flambeaux, il n'y aura pas de répétition ce soir. Rendez-vous pour dimanche matin, à cinq heures et demie, à la gare.

Cercle Moderne. — Section chorale mixte: Ce soir, à huit heures trois quarts, répétition partielle pour les seconds tenors; à neuf heures un quart, répétition générale. — Section cycliste: En raison de la fête de gymnastique, il n'y aura pas de sortie demain.

Club Moderne. — Chorale mixte: Contrairement à ce qui avait été décidé samedi dernier, il y aura répétition générale ce soir, à huit heures trois quarts. Présence indispensable.

Fanfare de Beaurepaire. — La Commission prie les sociétaires de se trouver en uniforme, à la gare, ce soir, à huit heures un quart, pour la retraite aux flambeaux.

Concordia-Harmonie. — Les musiciens, clairons et tambours, sont instamment priés de se trouver au local ce soir, à huit heures précises, pour participer au cortège aux flambeaux.

TOURCOING. — Syndicat des employés de commerce et de l'industrie. — Réunion mensuelle dimanche, 4 juillet, à onze heures du matin, « Café des Arcades », place de la Gare. Communications importantes; paiement des cotisations; remise des livrets aux nouveaux adhérents. Causerie sur les syndicats professionnels au Conseil supérieur du travail.

Avenir de Tourcoing. — Dimanche 4 juillet, de dix heures à onze heures et demie du matin, au « Café du Centre », place de la République. A l'ordre du jour: Perception des cotisations; réunion du bureau; distribution des parts de remboursement.

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

ROUBAIX

—— *Succès scolaire.* — Le cours de M. J. Gaillard, rue Turgot, vient de remporter un magnifique succès. Les sept jeunes filles qu'il a présentées lundi dernier aux examens du brevet de capacité de l'enseignement primaire ont été toutes reçues. Ce sont: Mlles Marthe Leclercq, Valentine Lemoine, Angèle Hutin, Marie Ladsous, Marie Degouy, de Roubaix; Marthe Marmouset, de Wattrelos; et Jeanne Taufour, de Tourcoing.

Le lundi précédent deux jeunes gens avaient obtenu le même succès: MM. Henri Demeulemeester et Georges Havet, employés de commerce.

Nous adressons à ces jeunes gens nos sincères félicitations.

—— Mlle Louise Tiers, élève de l'externat du Sacré-Cœur, rue de la Redoute, vient de subir avec succès, à Lille, les épreuves du brevet élémentaire. Cette élève avait obtenu une dispense d'âge.

—— *Ecole de Voyageurs de commerce.* — Les examens de fin d'année, qui seront présidés par MM. les membres du Conseil de perfectionnement de l'Ecole pratique, sont fixés ainsi qu'il suit:

Commerce et législation commerciale, allemand commercial, et anglais commercial, les 6 et 7 juillet; italien commercial, espagnol commercial, textiles, comptabilité, les 8 et 9 juillet. L'examen de sténographie aura lieu le jeudi 8 juillet.

COURS COMMERCIAUX. — Tous les cours du soir seront suspendus samedi 3 juillet, à cause de la fête de gymnastique.

L'année scolaire pour ces mêmes cours sera close le samedi 10 juillet.

—— *Les cours classiques de piano.* — La distribution des prix aux élèves des « Cours classiques de piano » aura lieu le jeudi 22 juillet, à dix heures du matin, sous la présidence du célèbre professeur du Conservatoire de Paris, M. I. Philipp, chevalier de la Légion d'honneur, membre du Conseil supérieur, membre du Comité des Etudes et des Examens des Cours classiques de piano.

Les récompenses seront offertes par les grands éditeurs de Paris, MM. Costallat, Durand, Enoch, Eschig, Hamelle, Hayet, Heugel, Janin (Lyon), Leduc, Lemoine, Noël, Ricordi.

CROIX

—— *Succès scolaire.* — Mlle Madeleine Eigle, élève de l'externat Sainte-Anne, vient de subir avec succès les examens du brevet élémentaire. Elle avait obtenu une dispense d'âge.

TOURCOING

—— *Certificat d'études primaires.* — Les examens du certificat d'études primaires élémentaires pour les garçons des cantons Nord et Nord-Est, ont eu lieu vendredi à l'école de la rue des Champs. En voici les résultats:

Canton Nord. — Inscrits, 37; présents, 34; admissibles, 27; admis définitivement, 27. Le prix départemental a été décerné à Etienne Damortier, élève de l'école de la rue du Molinel, à Halluin.

Canton Nord-Est. — Inscrits, 112; présents, 111; admissibles, 101; admis définitivement, 101. Les prix départementaux ont été attribués: le 1er à Gabriel Dernoncourt, élève de l'école du Pont de Neuville; le 2e à Gaston Callarts, de l'école de la rue des Champs; le 3e à Pierre Liard, élève de l'école de la rue de Gand.

Voici les épreuves de l'examen écrit:

Dictée. — Les vrais patriotes. — Les véritables patriotes sont ceux qui élèvent des enfants robustes et courageux; ceux qui deviennent chaque jour plus intelligents, plus vaillants, plus consciencieux; ceux qui font leur propre vie et celle des autres plus haute, plus intense, plus belle; ceux-là, au jour du danger sauront faire leur devoir.

Ne confondons pas ceux qui s'agitent et font du bruit avec ceux qui travaillent. Le courage est le même dans toutes les circonstances, et à la guerre ceux-là seuls sont courageux qui font courageusement leur devoir de chaque jour. Ce sont ces bons citoyens-là qui sont les vrais patriotes et qui font la force de la France.

1. Que signifie l'expression: *homme consciencieux.* — 2. Trouver le complément direct de chacun des 4 verbes soulignés. — 3. Quel est le contraire de chacun des mots suivants: *robustes, courageux, haut, beau.* — 4. Trouver des mots de la même famille que patriote et donner leur signification. — 5. Conjuguer le verbe *savoir* au futur. Ajouter un complément.

Composition française. — L'eau potable. A quels caractères la reconnaît-on? Dangers des eaux non potables. Comment peut-on éviter ces dangers?

Arithmétique. — 1. On ensemence une prairie avec de la graine de luzerne coûtant 140 fr. le quintal. Quelle est la surface de cette prairie, sachant qu'il a fallu 30 kil. de graine par hectare et qu'on a dépensé 86 fr. 45.

II. — Deux ouvriers ont travaillé pendant un même temps; l'un a exécuté les 5/7 d'un travail, l'autre a fait les 13/15 d'un même travail. Sans réduire ces fractions au même dénominateur, dites lequel des deux ouvriers travaille le plus vite et expliquez pourquoi.

—— **Succès scolaires.** — Sur six élèves présentées aux examens du brevet élémentaire par le Pensionnat de l'Immaculée-Conception, à Tourcoing, cinq ont été reçues. Ce sont: Mlles Gabrielle Catry, Marguerite Desrousseaux, Madeleine Ducoulombier, Marguerite Morel, Reine-Marie Vallois.

La Fête du 14 Juillet

WATTRELOS

Le programme de la Fête nationale du 14 juillet est établi comme suit:

Le mardi 13 au soir, la fête sera annoncée par des salves d'artillerie. — A 5 heures, distribution extraordinaire aux indigents inscrits au bureau de bienfaisance.

Mercredi 14 juillet: Deux concours de pigeons sur Chantilly, chez Henri Delerue, Grand'Place, et Emile Delcroix, rue d'Audenarde; 50 francs de prix. — A 8 h. 1/2, visite du Conseil municipal aux établissements charitables: hospice et hôpital. — A 10 h. 1/4, cortège des sociétés de la ville. Itinéraire: Rues du Crétinier, de Tourcoing, Vieille-Place, rue Pierre-Catteau, Grand'Place, rues du Bureau, de la Mairie, Négrier; dislocation: rue Négrier, en face de la rue de France. — Après le cortège, course vélocipédique chez veuve Catteloin-Hellin, rue Vallon. 75 fr. de primes. — De 5 à 8 heures du matin, 14 concours de pinsons dans divers établissements de la ville. — A 9 h. 1/2, concours de déclamation, 2 catégories: genres dramatique et comique. 4 prix de 12, 8, 6 et 4 fr. pour chaque catégorie. Concours de chant, comique genre. 3 prix: 15, 10 et 5 fr. — A 2 h. 1/2, salle Briffaut, rue du Bureau, concours de chant, division d'excellence (pour les deux catégories). 3 prix: 20, 15 et 10 fr. 1re catégorie, basses et barytons: 2 divisions: 1re division: 15, 10 et 5 fr.; 2e division: 10, 6 et 4 fr. 2e catégorie, ténors: 2 divisions: 1re division: 15, 10 et 5 fr.; 2e division: 10, 6 et 4 fr. — Concours de duos: division unique, 15, 10 et 5 fr. Les amateurs doivent être de Wattrelos; les dames y sont admises. — Comique travesti et grime (chansonnettes). Division d'excellence, trois prix: 20, 15 et 10 fr. 1re division, 3 prix: 15, 10 et 5 fr. — Comique genre, division d'excellence, 3 prix: 20, 15 et 10 fr. L'inscription sera close le 10 juillet. — A 5 h., exercices de gymnastique: Place du Moulin, par « La Patriote »; place Carnot, par « La Gauloise ». — A 7 h., concerts: place St-Liévin, place du Crétinier, Vieille-Place, au Touquet. — A 9 heures, place du Sapin-Vert, grand bal populaire. — Grand'Place, concert par la Musique municipale et illuminations à giorno. — Après le concert, brillant feu d'artifice.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du vendredi 2 juillet

Présidence de M. GODART, vice-président

UNE FEMME SÉQUESTRÉE ET VOLÉE A LESQUIN. — Pendant la journée du 5 mai dernier, à Lesquin, Mme Hélène Vanwièvе a été victime d'une singulière aventure. Cette personne habite avec un sieur Fernand Moulin, ouvrier métallurgiste à Lesquin, qui a, paraît-il, contracté des dettes envers le cabaretier Georges Soumillon, de Lesquin.

Vers neuf heures du matin, Hélène Vanwièvе entra à l'estaminet Soumillon. Le cabaretier prétendit faire rembourser par cette femme l'argent que lui devait son ami. Comme elle ne pouvait s'exécuter faute d'argent, Soumillon, aidé en cela par la femme Félicienne Lefebvre, épouse Dechirot, demeurant à Lesquin, poussa Hélène Vanwièvе dans une arrière-cuisine et lui dit qu'elle ne sortirait pas sans avoir acquitté la dette de Moulin. Malgré ses protestations, Hélène Vanwièvе demeura ainsi séquestrée pendant douze heures environ, durant lesquelles on ne lui donna même pas de nourriture.

Vers neuf heures du soir on la conduisit chez le garde-champêtre qui ne voulut pas s'occuper de cette affaire. Avant de rendre la liberté à cette femme, Soumillon et Lefebvre la dépouillèrent de son porte-monnaie contenant 31 francs et lui portèrent des coups. Ces deux personnes comparaissent aujourd'hui à raison de ces faits devant le tribunal, sous l'inculpation de vol.

Soumillon est condamné à 4 mois de prison et la femme Dechirot à 3 mois de la même peine.

UN BEAU DÉBUT. — Louis Firmin, 20 ans, ouvrier agricole à Cappelle, était poursuivi à cette audience pour deux vols commis chez M. Just Plaisant, cultivateur à Cappelle. Il y a plusieurs semaines, ce jeune homme s'introduisit dans la propriété de M. Plaisant en escaladant un mur de 3 m. 50 de hauteur et en passant ensuite par une lucarne. Il fut découvert avant d'avoir pu mettre ses projets de vol à exécution.

Quelques semaines auparavant, M. Plaisant avait été victime de deux vols à des jours différents. La première fois on avait dérobé une somme de 20 francs et la seconde fois un coq de combat et quatre lapins.

Firmin que l'on soupçonnait d'être l'auteur de ces vols fut habilement interrogé par les gendarmes et il avoua sa faute.

A l'audience, Firmin nie résolument avoir pris quoi que ce soit chez Plaisant. Cette attitude indispose le tribunal qui condamne Firmin à 3 mois de prison sans sursis bien qu'il n'ait jamais encouru de condamnation antérieure.

Défenseur: Me Crombé, avocat.

UNE INDÉLICATESSE. — Germaine Heve, femme Gebhardt, 18 ans, doubleuse, rue de l'Epeule, à Roubaix, est inculpée d'un vol d'une somme de 23 francs commis au préjudice de M. Despierre, demeurant rue Saint-André, 33, à Roubaix. Cette somme avait été mise par son propriétaire dans une malle non fermée à clef et c'est là que la femme Gebhardt l'a prise.

Elle encourt une condamnation à 25 francs d'amende avec sursis.

AFFAIRES DIVERSES. — 16 fr. d'am. chacun à Victor Agache, 18 ans, et à Charles Leclercq, 18 ans, demeurant tous deux à Roubaix, pour coups réciproques.

— 15 jours de prison avec sursis à Albert Hennebaut, 23 ans, rentier, à Wattrelos, qui était poursuivi pour avoir commis le 12 juin, un outrage public à la pudeur à l'estaminet de Mme Romaine Mahieu, rue du Tilleul, 100, à Roubaix.

— 16 francs d'amende à J.-B. Huyvaert, 23 ans, demeurant à Neuville-en-Ferrain, pour infraction à la loi sur le séjour des étrangers en France.

— 50 fr. d'amende à Ernest Pierre, journalier à Roubaix, pour coups et outrages aux agents.

— Un mois de prison chacun à Armand Noirfalize, demeurant à Wasquehal, et à Georges Servais, demeurant à Roubaix, pour vol d'une garniture de cheminée commis à Croix, pendant qu'ils opéraient un déménagement chez M. Leclercq.

— 15 jours de prison avec sursis et 5 fr. d'amende à Henri Lecocq, journalier, à Lys-lez-Lannoy, pour vol de cannettes de laine.

— 15 jours de prison à Joseph Vangasse, sans domicile, pour filouterie d'aliments.

— 6 mois de prison à Joseph Dubaut, 59 ans, demeurant à Tournai, rue des Dames-Odile, pour infraction à un arrêté d'expulsion et pour vagabondage.

NOS REPRÉSENTANTS AU PARLEMENT

Voici comment se sont répartis les votes de nos députés du Nord et du Pas-de-Calais, sur la motion de M. Lasies, réclamant le vote personnel.

Ont voté *pour:* MM. Bar, Basly, Cochin, Dansette, Defontaine, Delaune, Delecroix, Delory, Dron, Durre, Farjon, Fiévet, Ghesquière, Goniaux, Grousseau, Guesde, Guislain, Lefebvre du Prey, Lamendin, Lemire, Le Roy, Melin, Pasqual, Plichon, Rose, Selle, Tailliander, Vallée, Vandame.

Ont voté *contre:* MM. Dehove, Delelis-Fanien.

Se sont *abstenus:* MM. Delcluze, Guillain, Morel.

M. Jonnart était absent par congé.

La Chambre a adopté la motion par 454 voix contre 77.

NIEUPORT BAINS - HOTEL du PHARE Dernier confortable — Lift — Prix mod. Pêches privées gratuites p. l. clients. Garage. 178

TRIBUNE PUBLIQUE

(Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.)

Le chômage du lundi 6 juillet

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Il est à remarquer que lorsqu'il s'agit d'un congé pour des fêtes locales, on rencontre toujours des gens qui y sont opposés.

Cependant, à l'occasion du 1er mai, par exemple, lorsque des ouvriers décident l'arrêt complet des usines, ils se soucient bien peu si leurs collègues sont chargés ou non de famille.

Il me semble que le congé du 5 juillet est autrement motivé que celui du 1er mai puisqu'il s'agit d'une fête tout à fait roubaisienne ne pouvant que faire profiter le petit commerce.

Avec mes remerciements, veuillez agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Un autre ouvrier père de famille.

Le 14 juillet à Tourcoing

Tourcoing (Blanc-Seau), 2 juillet.

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Nous avons recours à votre obligeance pour vous prier de vouloir bien insérer dans votre prochain numéro les quelques lignes suivantes:

Nous apprenons avec regret que contrairement à ce qui se faisait précédemment, le Comité des fêtes du Blanc-Seau a décidé pour cette année d'organiser le cortège du 14 juillet l'après-midi à 3 heures.

Nous comprenons difficilement une telle décision car le succès que le cortège obtint l'année dernière peut se trouver compromis cette fois-ci en raison des réjouissances que la ville organise à l'occasion de la fête nationale et qui ont lieu l'après-midi précisément à l'heure où se forme le cortège.

Parmi ces réjouissances, il convient de citer en premier lieu le concours de chant et de déclamation; ces messieurs du Comité ne doivent pas ignorer que le Blanc-Seau est toujours dignement représenté à ce concours et qu'il est généralement très suivi par bon nombre d'amateurs du quartier.

En raison de ces considérations, nous espérons que le Comité fera son possible pour ne pas modifier le programme des années précédentes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Directeur, avec nos remerciements, l'assurance de notre parfaite considération.

Un groupe de chanteurs amateurs.

PETITE CORRESPONDANCE

LE « JOURNAL DE ROUBAIX » PUBLIE GRATUITEMENT SOUS CETTE RUBRIQUE, LES RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS.

Un lecteur curieux. — 1. Le bureau de l'état-civil de Roubaix sera ouvert, le 5 juillet, de 9 h. à midi et de 2 h. à 4 heures; 2. Un grand nombre d'usines ne seront pas ouvertes.

A.D.F. 322. — 1. Oui; 2. Il faut aviser l'inspection du travail; 3. Dans tout atelier, et par conséquent dans un atelier de couture, il faut afficher les lois et décrets sur le travail, que vous trouverez à la librairie du *Journal de Roubaix*, et l'horaire; 4. Non. —— *P.D.K.* — Le juge de paix se trouve dans son cabinet avant les audiences; vous n'avez qu'à vous y présenter. —— *Henri Alfred n° 10.* — A moins que cet enfant n'ait été légitimé au moment du mariage; vous n'avez qu'à vous présenter à la Mairie pour le reconnaître.

AVIS AUX PEINTRES. — Le DÉCAPANT EXPRESS enlève à fond et rapidement les vieilles peintures, vernis, émail, goudron, etc., est garanti sans acide ni caustique, ne brûlant ni les mains ni les brosses, n'altérant le bois en aucune façon. Supprime le lessivage. Coûte le moins cher. RASSON frères, 66, rue de l'Epeule, ROUBAIX. 68238

Concerts et Spectacles

TOURCOING

—— *Concert.* — L'Harmonie « La Fraternelle » exécutera le dimanche 4 juillet 1909, à 5 h. du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants: 1. Jacob, allegro (Turine). — 2. Marche Triomphale du Centenaire (L. Montagne). — 3. 5e Air varié pour clarinette (soliste: M. Th. Antrop) (Beer). — 4. Valse interrompue (L. Montagne). — 5. Rip Rip, fantaisie (R. Planquette). — 6. Polka Villageoise (O. Coquelet).

GRANDE SALLE DES FÊTES Gde EECKHOUT
Place de la Gare, Roubaix.
Demain dimanche, à 7 h. du soir, à l'occasion de la grande fête de gymnastique, GRAND BAL DE NUIT à grand orchestre. Cavaliers 1 fr., Dames 50 cent. 68312d

BRASSERIE DES FAMILLES, A TOURCOING
18, rue de Tournai, 3 Place des Halles
Samedi 3, à 8 h., dimanche 4, à 4 h., lundi 5, à 8 h., séances de cinéma. Pour ces trois représentations seulement: L'ATEUL, épisode de la guerre de 1870, grand drame militaire. 68346d

Allez tous au PALAIS d'ÉTÉ, à Lille. 63

MM. M. Naessens & G. Martin
CHANGEURS
paient, *sans aucun frais*, même 15 jours avant leur échéance tous les coupons dont le taux est connu et vérifient avec le plus grand soin ceux encaissés par leur intermédiaire ce qui évite aux porteurs de titres beaucoup de pertes d'intérêts.
6, rue de la Gare, 6. — Téléphone 61. - ROUBAIX. 68339

NORD

UN DRAME D'AMOUR A DOUAI. — Pour des raisons intimes, la demoiselle Victoria Gumez, 21 ans, repasseuse, rue de Paris, s'est suicidée, vendredi matin, en absorbant le contenu d'un bol de sel d'oseille. La mort fut instantanée. Une enquête est ouverte.

UNE SANGLANTE AFFAIRE A BOUVIGNIES. — La gendarmerie recherche une dame Joséphine Hennart, 49 ans, de Bouvignies, qui, venue pour dévaster le verger de M. Henri Théry, avait été blessée d'un coup de feu par le fils de ce dernier, qui gardait l'enclos. Depuis cet incident, elle n'a plus reparu à son domicile.

Les Fêtes de Calais

Les fêtes communales de Calais des 3, 4 et 5 juillet s'annoncent comme devant être superbes, le Comité d'initiative nouvellement créé, n'a rien ménagé pour que les étrangers qui visiteront notre coquette cité, emportent de leur visite un excellent souvenir.

112 sociétés de musique, 5.500 musiciens déverseront, pendant 3 jours, sur la ville en fête, des flots d'harmonie.

Les sociétés du Nord les plus réputées, Douai, Mines de Lens, Mines de Liévin, Boulogne-sur-Mer, etc., s'y sont donné rendez-vous.

M. le Ministre de l'Instruction publique présidera la fête fédérale des musiques du Nord.

Depuis dimanche dernier, le service de tramways électriques permet de se rendre jusque sur la plage.

De nombreux trains de plaisir sont organisés, nos lecteurs pourront consulter utilement les affiches aux gares de leurs localités.

PAS-DE-CALAIS

UN GRAVE ACCIDENT AUX MINES DE LENS. — Le mécanicien Léon Bouchez, des mines de Lens, a été blessé grièvement au front au cours de son travail.

Son état est grave

CAPTURE D'UN REQUIN AU LARGE DE SANGATTE. — Un bateau de pêche du port de Calais, la « Sainte-Marie-Immaculée », sous le numéro 283, commandé par le patron Agneray, avait pris la mer mercredi pour pêcher par le travers de Sangatte, et a pris dans ses filets un requin que les matelots assommèrent. Le requin a été acheté par un négociant de la rue des Boucheries, à Calais.

OSTENDE (Belgique)
La Reine des plages, Bains de mer, Kursaal magnifique, Hippodrome Wellington, 28 journées de courses, Fêtes sportives, Courses d'automobiles, régates, tir aux pigeons, polo, golf lawn-tennis. Cure thermale. Eaux artésiennes et médicinales. Ninkhall du parc Léopold.
Une collect. de cartes post. illustr. est envoyée gratis et franco sur demande adressée à l'Administr. communale. 137

BELGIQUE

A LA CHAMBRE

Séance du vendredi 2 juillet

Présidence de M. Cooreman. — La séance est ouverte à deux heures.

Prise en considération

La Chambre prend en considération sans discussion la proposition de loi relative au barème de traitements pour les receveurs communaux.

Motion d'ordre

M. Janson demande que le gouvernement fournisse les statistiques sur l'impôt sur le revenu dans les pays où il est appliqué, notamment en Allemagne.

Budget de l'agriculture

On continue la discussion des articles.

MM. Denis, Mechelynck, Terwagne et Augusteyns présentent des considérations au sujet des Comices agricoles, de la surveillance des abattoirs et de la conservation des viandes abattues.

M. Monville revient sur l'incident des subsides. Il conteste les chiffres fournis par M. Mélot au sujet de la Fédération neutre de réassurance de Bruxelles et au sujet des subsides accordés au Syndicat des fraisiers.

M. le Président. — Cet incident doit être clos. Je demande à M. le Ministre de ne pas répondre.

M. Hambursin voudrait voir instituer à Gembloux un cours colonial.

M. Wauters demande la réorganisation des bibliothèques agricoles.

M. Van Langendonck réclame un nouveau crédit de 50.000 francs pour indemniser les paysans dont le bétail est abattu par mesure d'hygiène.

M. Vandervelde insiste pour que l'on fasse coïncider le recensement industriel avec le recensement agricole.

Motion d'ordre

M. Smets demande des renseignements sur un incendie qui s'est déclaré hier dans une fosse du bassin de Liége.

M. Hubert répond que le charbonnage a pris immédiatement toutes les mesures et qu'il y a lieu de croire que le feu sera étouffé en très peu de temps. Il rend hommage au zèle des directeurs de ces charbonnages.

M. Smets dit qu'il s'agit d'une exploitation très grisoutéuse. On devrait donc empêcher les ouvriers de descendre ou tout au moins ne laisser descendre que les ouvriers chargés d'éteindre le feu.

Reprise du débat

MM. Carton de Wiart et Vandervelde parlent en faveur de la conservation de la forêt de Soignes.

M. Schollaert répond que le gouvernement est tout acquis à ces revendications.

M. Hambursin critique l'application qui est faite de la loi sur la chasse et cite le cas d'un Belge qui a été privé du droit de port d'arme sans qu'on lui ait donné le droit de s'expliquer. C'est là une véritable vexation.

M. le ministre. — Le citoyen dont il s'agit a un droit d'appel. J'examinerai du reste le cas dont il s'agit.

M. Hambursin. — Je reconnais que le fait est exceptionnel.

M. Lorand demande que l'on prenne des mesures pour empêcher la pollution des eaux de la Vire, et pour assurer le repeuplement de la rivière.

M. le ministre recherchera le moyen de remédier au mal.

M. Terwagne, tout en félicitant le ministre d'avoir, pour la première fois, formulé un programme assez complet en matière d'hygiène, constate que, dans ce programme, il y a encore des lacunes. Le ministre a fait appel au bon vouloir des femmes des travailleurs. Cela est très bien, mais pour cela il faut que les femmes aient plus d'instruction et qu'on leur donne des salaires suffisants.

L'orateur réclame une enquête permanente sur la situation hygiénique des communes du pays.

La séance est levée.

Arrestation d'un mystérieux étranger

A BRUXELLES

On trouve sur lui une somme de plus de 50.000 francs dont il ne veut expliquer la provenance

Jeudi après-midi, un individu habillé comme un ouvrier endimanché se présentait dans un café du boulevard Léopold-II, à Molenbeek. Après s'être fait servir une consommation, cet homme, qui était ivre, se mit à faire un vacarme infernal. Il renversa tables et chaises et insulta les consommateurs.

Le patron de l'établissement, prévint, téléphoniquement, M. Matuszek, commissaire du quartier, qui arriva et conduisit le bruyant personnage au bureau de police de la rue de Ribaucourt. Mais avant de l'écrouer, M. Matuszek le fit fouiller et on trouva sur lui, enveloppée dans un journal, une somme de 50.000 francs en billets de banque français de 1.000 francs chacun, deux billets de cent roubles, un billet de 100 et un autre de 20 marks. On juge de la surprise des agents.

Questionné sur son identité, le pochard déclara d'abord se nommer Pierre Egrequier, né et domicilié à Lille, descendu dans un hôtel de la rue des Croisades, à Saint-Josse-ten-Noode. Mais le commissaire ne se contenta pas de ces déclarations, et le mystérieux personnage finit par avouer que le nom « Egrequier » qu'il avait donné à l'hôtel où il était descendu depuis un jour seulement, était faux et qu'il s'appelait en réalité Arnaud, Firmin-Ulysse, originaire d'une commune du département de la Gironde (France), où il était né en 1878. Il ajouta qu'il venait de Varsovie et, après avoir traversé l'Allemagne, était arrivé à Bruxelles dans le but de continuer un grand voyage qu'il avait projeté.

Chose curieuse: Arnaud — à supposer, ce qui semble douteux, que ce nom soit le sien — n'avait avec lui aucun bagage; il ne possédait pas même un pardessus et son costume ne vaut pas 35 francs.

Au sujet de la petite fortune qu'il avait sur lui, il n'a voulu donner aucune explication.

En attendant que des renseignements parviennent au Parquet de Bruxelles, Arnaud a été écroué à la prison de Saint-Gilles.

L'importante somme trouvée sur lui a été déposée au greffe.

DEMANDEZ partout le Vieux-Système de la maison « 't Wit Stoopke », Jacques Neefs, Anvers

COYGHEM

L'accident mortel du « Petit-Moulin »

Nouvelle descente du Parquet. — Autopsie de la victime

Le Parquet de Courtrai, représenté par M. le Procureur du roi Dewelde, et M. Soudan, juge d'instruction, est descendu de nouveau à Coyghem, vendredi après-midi, accompagné d'un médecin légiste. Tandis que les magistrats continuaient leur enquête, le médecin légiste pratiquait l'autopsie de la victime.

Deux heures plus tard, le Parquet retournait à Courtrai, après avoir autorisé l'inhumation du cadavre de M. Vandevelde.

MENIN

Une fillette grièvement brûlée

Un accident très grave s'est produit jeudi soir, vers 6 h. 1/2, au hameau des Baraques, à Menin.

Une ménagère, Mme Arthur Demeyère, rue de Lille, avait commis l'imprudence de déposer sur le parquet de sa cuisine, une marmite contenant de l'amidon en ébullition. Ayant eu besoin de s'absenter, elle laissa seule dans la pièce, sa fillette Gabrielle, âgée de 3 ans.

Quelques minutes plus tard, Mme Demeyère avait l'attention attirée par les cris déchirants que poussait l'enfant. La mère se précipita et trouva le malheureux bébé, plongeant dans le liquide bouillant.

M. le docteur Debacker fut mandé en toute hâte; il constata que l'infortunée fillette portait sur tout le corps des brûlures étendues et profondes. L'état de l'enfant est des plus inquiétants.

HERSEAUX

MORT DE M. HECTOR SŒNEN, ANCIEN BOURGMESTRE. — Nous apprenons avec un vif regret, la mort de M. Hector Sœnen, ancien bourgmestre d'Herseaux, ancien conseiller provincial, et président de la « Philharmonie Sainte-Cécile », décédé en son domicile, à la Place, vendredi après-midi, à l'âge de 55 ans. Catholique fervent, cœur généreux et sympathique, M. Sœnen ne comptait que des amis. Cet homme de bien sera regretté de tous ceux qui l'ont connu, et les pauvres de la commune perdent en lui un bienfaiteur et un appui.

DOTTIGNIES

LES COURSES. — A l'occasion des courses qui auront lieu, dimanche, à l'hippodrome du Valemprez, des trains spéciaux seront mis en marche dans les directions suivantes: De Courtrai: départ à 13 h. 40; Mouscron, 14 h. 04; Herseaux, 14 h. 14; arrivée à Dottignies, 14 h. 24. — D'Avelghem: départ, 15 h. 02; Saint-Genois, 15 h. 21; Espierres, 15 h. 28; arrivée à Dottignies, 15 h. 32. — Départ de Dottignies: 18 h. 26; d'Herseaux, 18 h. 37; de Mouscron, 18 h. 47; de Courtrai, 19 h. 06; de Waereghem, 19 h. 29; arrivée à Deynze, 19 h. 50.

Carreaux céramiques pour pavements, etc. — Gustave Lesenne, Tournai (Belgique). Téléph. 460. 103-x

Draperies en tous genres nouveautés anglaises Lecointre, rue de la Concorde, 1 (près square Pierre-Catteau) Rx. 68325

VIE SPORTIVE

DEUX BELLES JOURNÉES...

Pour peu que Maître Phébus veuille bien se montrer aimable durant les journées de dimanche et de lundi, nous pourrons graver en lettres d'or les dates des 4 et 5 juillet, dans nos annales sportives.

La XXIVe fête régionale de gymnastique va être, en effet, l'occasion d'une grandiose manifestation et plus d'un cœur battra, dimanche, à la vue de ces 3.000 jeunes gens, robustes et disciplinés, défilant au son des musiques alertes ou exécutant sur le terrain du parc de Barbieux, les mouvements d'ensemble en un rythme parfait, sous les bravos d'une foule enthousiasmée... Les sportsmen goûteront des joies indicibles en assistant à cette véritable apothéose de l'athlétisme et, en songeant que cette jeunesse d'aujourd'hui sera l'armée demain, leur satisfaction sera complète, puisqu'ils constateront que les sociétés de gymnastique nous préparent de rudes soldats... Et chacun éprouvera ce frisson — à la fois troublant et réconfortant — qui, en de semblables circonstances, passe en vous donnant cette vision, rapide et délicieuse, d'une France beaucoup plus forte, d'une Patrie mieux respectée!...

Les absents auront tort, certes, et le Ministre, qui devait venir officiellement encourager nos gymnastes, sera lui-même à plaindre puisque, comme grand chef de l'armée nationale, il n'aura pas la suprême joie d'apprécier que, grâce à ces défenseurs de l'avenir, nous pouvons regarder crânement du côté des frontières...

Et que dire aussi de ce bel exemple d'endurance et d'énergie que nous donnerons lundi après-midi les 200 coureurs du « Tour de France » cycliste qui vont entreprendre cette invraisemblable prouesse athlétique de couvrir 5.000 kilomètres sur une frêle machine, par monts et par vaux, sous le soleil et sous la pluie, à travers toutes les régions?

Oui, ce sont là deux journées inoubliables qui se préparent et nous unirons dans les mêmes ovations, gymnastes et cyclistes, aujourd'hui sportsmen paisibles, demain peut-être défenseurs glorieux du sol national...

A. D.

HIPPISME

LES COURSES A ENGHIEN

du vendredi, 2 juillet

Paris, 2 juillet. — (Par dépêche.) — Voici les résultats des courses:

Prix de la Côte-d'Or (course de haies, à vendre aux enchères, 3.000 fr., 3.200 m.): 1er, The Snob, à M. T.-P. Thorne, pes. 29.00, pl. 18.00, pel. 17.50, pl. 8.50; 2e, Etendard III, à M. P. Patras, pes. 45.00, pel. 15.50; 3e, Souplrant, à M. A. Veil-Picard, pes. 81.50, pel. 25.00; 4e, Paulfinio. — Non placés: Lavandier II, Hanot II, Apis, Red Bluff, Braggart, Damuik, Telamon, Podotie, Silvership, Flamina, Luronne.

Prix du Rhône (steeple-chase, 4.000 fr., 3.700 m.): 1er, Parasol, à M. E. de Saint-Alary, pes. 257.00, pl. 89.00, pel. 114.00, pl. 35.00; 2e, Dialiba, à M. Pfizer, pes. 49.00, pel. 20.50; 3e, Le Citadin; 4e, Sebenico. — Non placés: Pic royal, Hadji, Molaire.

Prix du Forez (course de haies, à réclamer, 3.000 fr., 2.800 m.): 1er, K